

ORDRE DE RENVOI

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le mardi 24 mars 1970:

Avec la permission du Sénat,

L'Ordre du jour pour la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-194, intitulé: "Loi prévoyant des prestations supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions", soit avancé.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Connolly, C.P., appuyé par l'honorable sénateur Lefrançois, tendant à la deuxième lecture du Bill C-194, intitulé: "Loi prévoyant des prestations supplémentaires pour certaines personnes recevant des pensions payables sur le Fonds du revenu consolidé et modifiant certaines lois qui prévoient le paiement de ces pensions".

Après débat,

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le bill est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Connolly, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Burchill, que le bill soit déferé au Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences.

Après débat.

Étant posée la question sur la motion, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Le greffier du Sénat,
ROBERT FORTIER.